

Mairie de Dunkerque



LES VOLONTAIRES DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

MAZE Jean-Luc
Chargé de Mission Sécurité Civile Communale

ANNEE 2017

La Volontaires du « Plan Commune de Sauvegarde »



Vous souhaitez participer, en tant que volontaire, à l'organisation des secours en cas de catastrophe naturelle ou industrielle dans votre commune ?

Vous pouvez demander à rejoindre ce nouveau dispositif proposé par la ville de Dunkerque dont l'objectif est d'aider les services municipaux, les secouristes et les pompiers en cas :

- de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, pollution maritime...)
- d'accidents industriels (explosion d'une usine, accidents nucléaire.)

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples : la surveillance des cours d'eau ou des digues; l'orientation des habitants en cas d'évacuation d'un lieu; le déneigement; le maintien d'un cordon de sécurité interdisant l'accès à un endroit; l'assistance aux formalités administratives des sinistrés... pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Des formations en secourisme seront proposées ainsi que des séances d'information sur le plan communal de sauvegarde. Des exercices seront programmés afin de vous permettre d'appréhender le rôle que vous aurez à tenir, si nécessaire, et de connaître le schéma d'organisation global des secours.

Le volontaire n'a pas à se rendre disponible à tout moment, mais seulement en cas de force majeure.

L'engagement est formalisé par un contrat signé par vous-même et le maire, valable et renouvelable suivant les modalités prévues par la mairie.

Une petite trentaine de volontaires sont attendus.

Quelques critères sont requis :

- être majeur
- disposer d'un casier judiciaire compatible avec les missions proposées.

Des documents ou justificatifs vous seront demandés :

- une copie de carte nationale d'identité (CNI) et/ou du permis de conduire
- une photo d'identité pour le badge créé
- un certificat médical
- les diplômes en lien avec le secours si vous en disposez
- une attestation d'assurance responsabilité civile

Les candidatures feront l'objet d'une validation et une réunion d'information sera organisée quand le nombre de volontaires sera important.

Pour plus d'informations vous pouvez vous rapprocher de Jean-Luc MAZE responsable du dispositif par téléphone au 03.28.26.28.51 ou 06. 74. 80. 19. 70

Courriel : jean-luc.maze@ville-dunkerque.fr

Pour participer à cette action solidaire, vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne à l'aide du formulaire situé en bas de cette page.

Lien direct permettant de s'inscrire sur le site internet de la Ville de Dunkerque :

- <https://www.ville-dunkerque.fr/participer/mission-volontariat/urgence-et-situation-exceptionnelle/plan-communal-de-sauvegarde/>